



Handi-Pacte Fonction Publique Midi-Pyrénées

pour l'emploi des personnes handicapées dans les fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière

Comité des employeurs publics – 23 avril 2014

FIPHFP - Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique











- Ouverture du Comité des Employeurs Publics
- Présentation d'Handi-Pacte
- Présentation des résultats de l'observatoire créé dans le cadre d'Handi-Pacte Nord-Pas de Calais
- Echange autour des attentes des employeurs publics concernant Handi-Pacte





Ouverture du comité des employeurs publics





Handi-Pacte : un outil à destination de tous les employeurs publics de Midi-Pyrénées

- Une composante de l'offre du FIPHFP pour améliorer l'emploi des personnes handicapées dans les trois fonctions publiques (Etat, Territoriale, Hospitalière)
- Une dynamique <u>globale</u> sur le handicap au sein des trois fonctions publiques : recensement recrutement formation dont alternance prévention et maintien dans l'emploi information et sensibilisation

4 axes identifiés par le cahier des charges :

- Analyser les situations actuelles pour aider à définir et formaliser une véritable politique de gestion du handicap en milieu ordinaire.
- Développer les qualifications des acteurs et capitaliser les actions et initiatives locales.
- 3. Créer les conditions favorisant le maintien dans l'emploi d'agents des fonctions publiques.
- 4. Communiquer sur l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique.

Donnant lieu à la réalisation de 4 prestations sur 2014 :

- 1. un observatoire régional,
- 2. une animation de proximité,
- 3. une expertise spécifique sur le maintien,
- 4. une fonction d'information communication en continu

Rappel des 4 types de prestations

Préfecture/ Comité de pilotage du Pacte Comité des employeurs publics Comité local FIPHFP

Les instances de suivi et de pilotage du **Pacte**

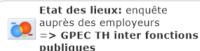
Le PACTE:

ressources et offres de services dans votre région pour l'emploi des TH dans les fonctions publiques

Articulation avec les instances connexes: PRITH - plan régional pour l'insertion des TH

Plan pour l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi Etc.

Observatoire: connaissance des situations et définition de la politique régionale (axe 1)





Politique régionale: réponse aux besoins de recrutement, de maintien et de qualification, de façon anticipatrice

Qualification des 🎊 acteurs: expertise et réseau (axe 2)



Échange de pratiques: réunions d'expertise thématique



Réseau des correspondants handicap - RCH: rencontres périodiques, échanges en ligne...



Recensement des ressources locales: annuaire qualifié des opérateurs et experts

Veille juridique

Information sur les aides du FIPHFP

Aide au maintien dans l'emploi (axe 3)

> Etat des lieux régional, mobilisant médecins de prévention, DRH, référent

Typologie des situations problématiques

Inventaire des ressources et bonnes pratiques sur le maintien



handicap...

Guide des bonnes pratiques de maintien dans l'emploi

Communication (axe 4)

Plateforme RH

Plan d'information et de communication

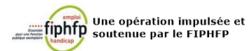
> Auprès des bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Auprès des professionnels de l'insertion

Information des employeurs sur les activités du Pacte



Recherche et développement sur les actions innovantes ou expérimentales



Amnyos & Eneis



Espace collaboratif en ligne

2013 Agenda: programmation des réunions et évènements

Partage d'information et fichiers

Activités du Pacte en région

Actualités nationales: aides du FIPHFP, veille juridique...



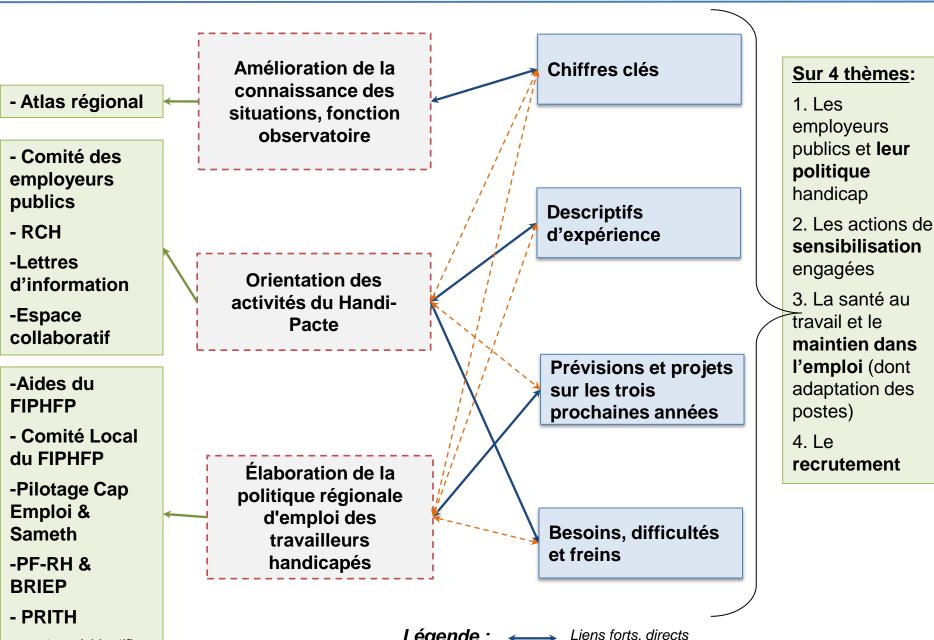
Forum - discussion



Newsletter (volet bonnes pratiques, volet juridique, volet maintien...)

... autres, à identifier

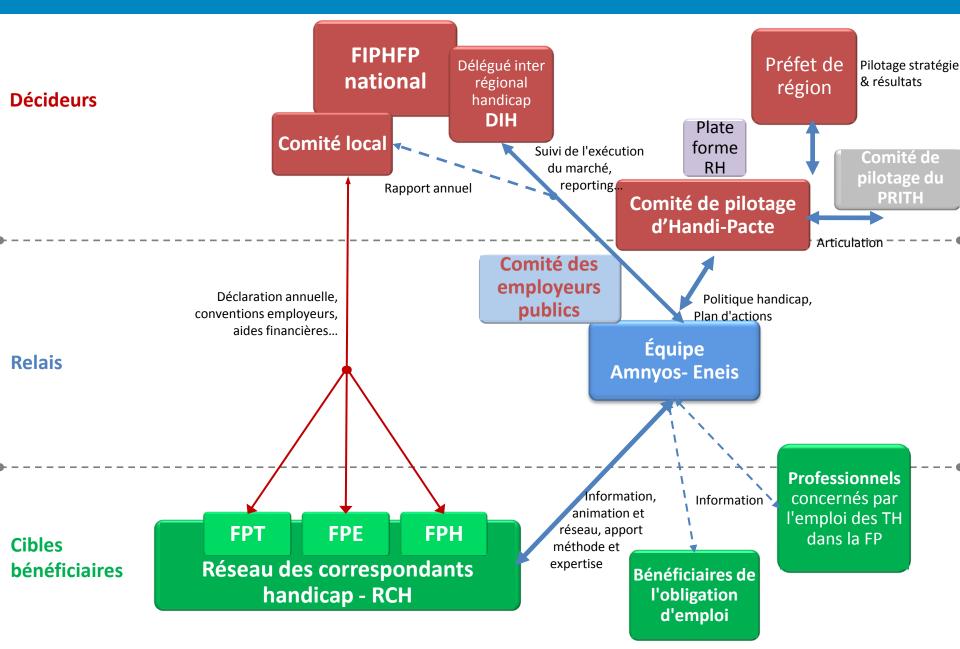
Hanur-racte ronction Publique Midi-Pyrénées



Légende :

Liens secondaires, indirects

Le fonctionnement d'Handi-Pacte





Présentation des résultats de l'observatoire créé dans le cadre d'Handi-Pacte Nord-Pas de Calais (extrait de l'état des lieux)

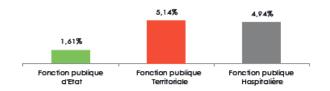
Données générales année 2010



La part des agents représentés par les employeurs ayant répondu au questionnaire représente plus de 63% de l'ensemble des agents de la Fonction publique du Nord - Pas-de-Calais.

Taux d'emploi réel (hors recours ESAT/EA) BOE par Fonction publique

	Effectif total du panel	Nombre BOE	Taux d'emploi BOE
FP Etat	99504	1599	1,61 %
FP Territoriale	50435	2592	5,14 %
FP Hospitalière	36756	1814	4,94 %
Total	186695	6005	3,22 %



Un taux d'emploi régional de BOE de 3,22 %

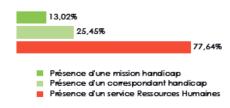
La fonction publique Territoriale possède le taux d'emploi de BOE le plus élevé : 5,14%.

La fonction publique Hospitalière a un taux d'emploi comparable : 4.94 %.

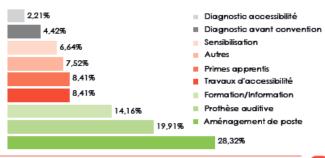
Les répondants de la Fonction publique d'Etat dans le Nord - Pas-de-Calais sont en retrait avec un taux d'emploi de BOE de $1,61\,\%$.

Les financements les plus sollicités par les employeurs concernent les aménagements de poste, les prothèses auditives et les formations.

Structuration des missions RH et Handicap



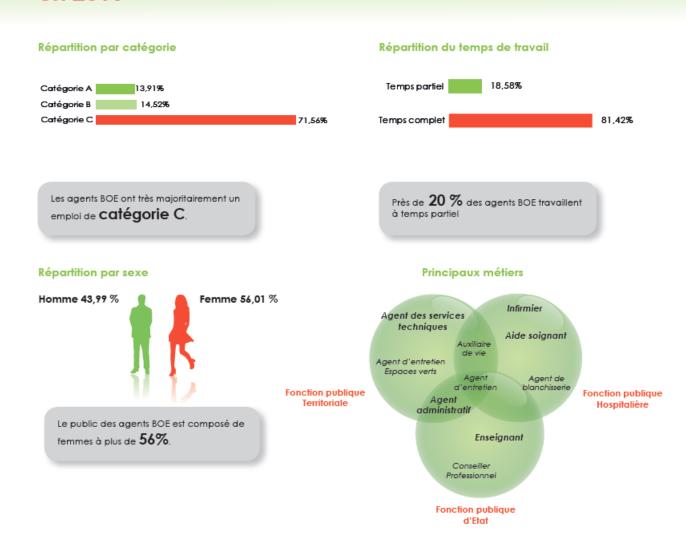
Recours aux financements du FIPHFP



L'emploi des personnes handicapées dans la Fonction publique en Nord - Pas-de-Calais Enquête Handi-Pacte Fonction publique 59/62 – Echantillon de 240 employeurs

Caractéristiques des agents BOE en 2010





⁶ L'emploi des personnes handicapées dans la Fonction publique en Nord - Pas-de-Calais Enquête Handi-Pacte Fonction publique 59/62 – Echanfillon de 240 employeurs

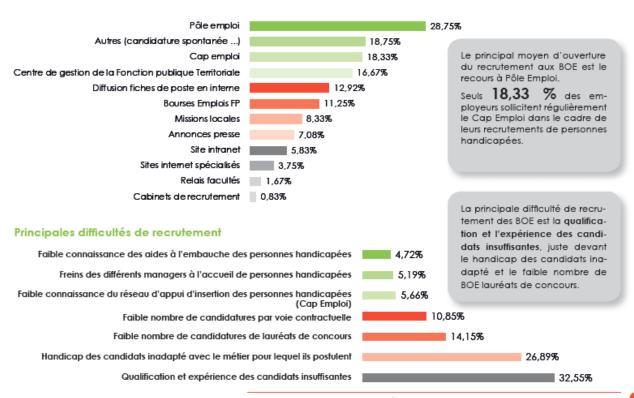
Recrutement des BOE en 2010



Nombre de recrutements

228 recrutements de personnes handicapées ont eu lieu en 2010 chez les 240 employeurs ayant répondu à cette enquête, dont 11,40 % recrutés par voie de concours.

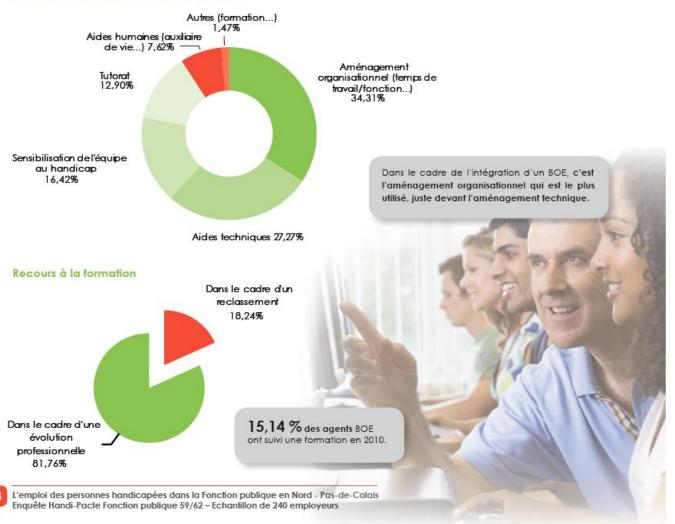
Partenariats et process mis en œuvre pour le recrutement



Intégration et formation des BOE année 2010



Moyens et aides utilisés pour l'intégration

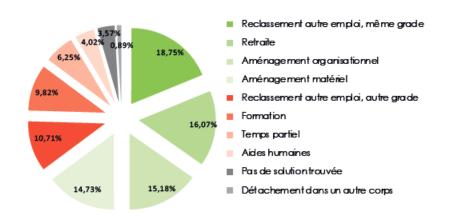


Handi-Pacte (13)

Reclassement et maintien dans l'emploi en 2010

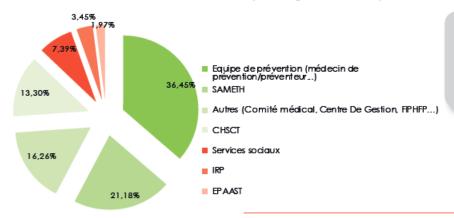


Modalités utilisées pour la gestion des inaptitudes totales



Suite à une inaptitude totale, plusieurs options peuvent être mises en œuvre, notamment : le reclassement, la retraite et les aménagements organisationnels ou matériels.

Interlocuteurs internes et externes sollicités pour la gestion des inaptitudes



Pour gérer les inaptitudes totales, c'est l'équipe de prévention qui est la plus sollicitée.

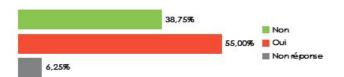
1/5 ème des employeurs ont l'habitude de contacter les SAMETH.

9

Recours aux secteurs adapté et protégé en 2010

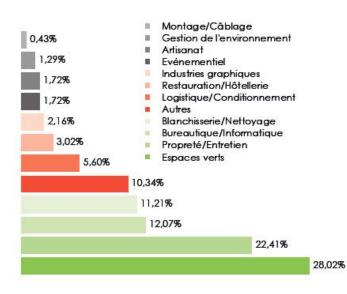


Recours aux secteurs adapté et protégé



Plus d'un employeur sur 2 interrogés ont eu recours en 2010 aux secteurs adapté et protégé.

Recours aux secteurs adapté et protégé par types de prestations



Les principaux recours aux secteurs adapté et protégé se font pour les espaces verts et l'entretien des locaux.



L'emploi des personnes handicapées dans la Fonction publique en Nord - Pas-de-Calais Enquête Handi-Pacte Fonction publique 59/62 – Echantillon de 240 employeurs

Handi-Pacte (15)





Le recueil des besoins des employeurs publics

- Quels sont <u>vos besoins</u> pour le développement de la politique handicap au sein de vos structures ?
- Quelles sont <u>vos attentes</u> envers Handi-Pacte ? Sur quoi devrait agir Handi-Pacte ?
 - Comment favoriser la mise en place d'une <u>politique interne</u> d'emploi des Travailleurs handicapés ?
 - Comment favoriser <u>le recrutement</u> de travailleurs handicapés ?
 - (favoriser la connaissance des profils, rapprocher les compétences disponibles avec les besoins, faciliter l'intégration...)
 - Comment améliorer <u>le maintien dans l'emploi</u> des travailleurs handicapés ?
 - (améliorer la connaissance des aides disponibles, identifier les personnes qui ont des besoins, favoriser les passerelles entre métiers et entre fonctions publiques...)
 - Comment favoriser <u>la formation</u> des travailleurs handicapés ?

Votre correspondant sur cette mission:

Adeline Depardon: 06 43 79 83 24 adeline.depardon@amnyos.com



Siège social 11, avenue Philippe Auguste 75011 **PARIS**

Tél: 0811 06 06 66 - fax: (33) 1 43 13 26 65